Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Créteil

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des Personnels Enseignants

DPE 2

Affaire suivie par
V. ALBAUD

T : 01.57.02.61.28

F : 01.57.02.61.51

Mél : ce.dpe2@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 20 FEV. 2019

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et messieurs les enseignants, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale contractuels

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs des centres d'information et d'orientation
Madame la cheffe du service académique d'information et d'orientation

POUR INFORMATION

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : visites auprès du service DPE2

PJ : organigramme DPE2

Le service DPE2 reçoit chaque année plusieurs milliers d'agents avec et sans rendez-vous.

Durant quatre mercredis, du 28 novembre au 19 décembre 2018, le service DPE2 a testé la réception des agents uniquement sur rendez-vous.

Au vu des résultats de cette expérimentation, je vous informe que, dorénavant, le service DPE2 recevra les agents uniquement sur rendez-vous tous les jours de la semaine.

1 - OBJECTIFS

Cette décision a pour but :

- la baisse du temps d'attente des agents par le biais de la fixation d'un horaire précis de réception ;

- l'amélioration de la qualité des échanges par le biais de la connaissance préalable du motif à l'origine de la demande d'entretien de l'agent ;

- une meilleure prise en charge des appels téléphoniques et des courriels par votre gestionnaire DPE2.

Dans la mesure du possible, le rendez-vous sera accordé dans un délai maximum de deux semaines.

.../...

2 – CALENDRIER

A compter du **11 mars 2019**, le service DPE2 recevra les agents **uniquement** sur rendez-vous.

3 – FONCTIONNEMENT

La prise de rendez-vous pourra se faire :

- par voie électronique en priorité à l'adresse nominative de votre gestionnaire (remplacement ou paye) ou à l'adresse ce.dpe2@ac-creteil.fr ;

- par téléphone :

- par voie postale ;

- auprès des agents d'accueil du rectorat qui tiendront à votre disposition d'un formulaire de demande de rendez-vous.

Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme du service DPE2 indiquant l'ensemble des coordonnées des gestionnaires. Je vous rappelle que ce document est accessible en permanence sur l'application CONCRÉT.

Pour le Recteur et par délégation
le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Julien MOISSETTE